Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 175 (2019)

Artikel: Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981 : campaniforme et âge du Bronze

Autor: David-Elbiali, Mireille / Gallay, Alain / Besse, Marie

Kapitel: 11: La fouille de 1980 et 1981 à Champ Vully Est (CVE) : les niveaux supérieurs

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1036608

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

11 La fouille de 1980 et 1981 à *Champ Vully Est* (*CVE*) : les niveaux supérieurs / Mireille David-Elbiali

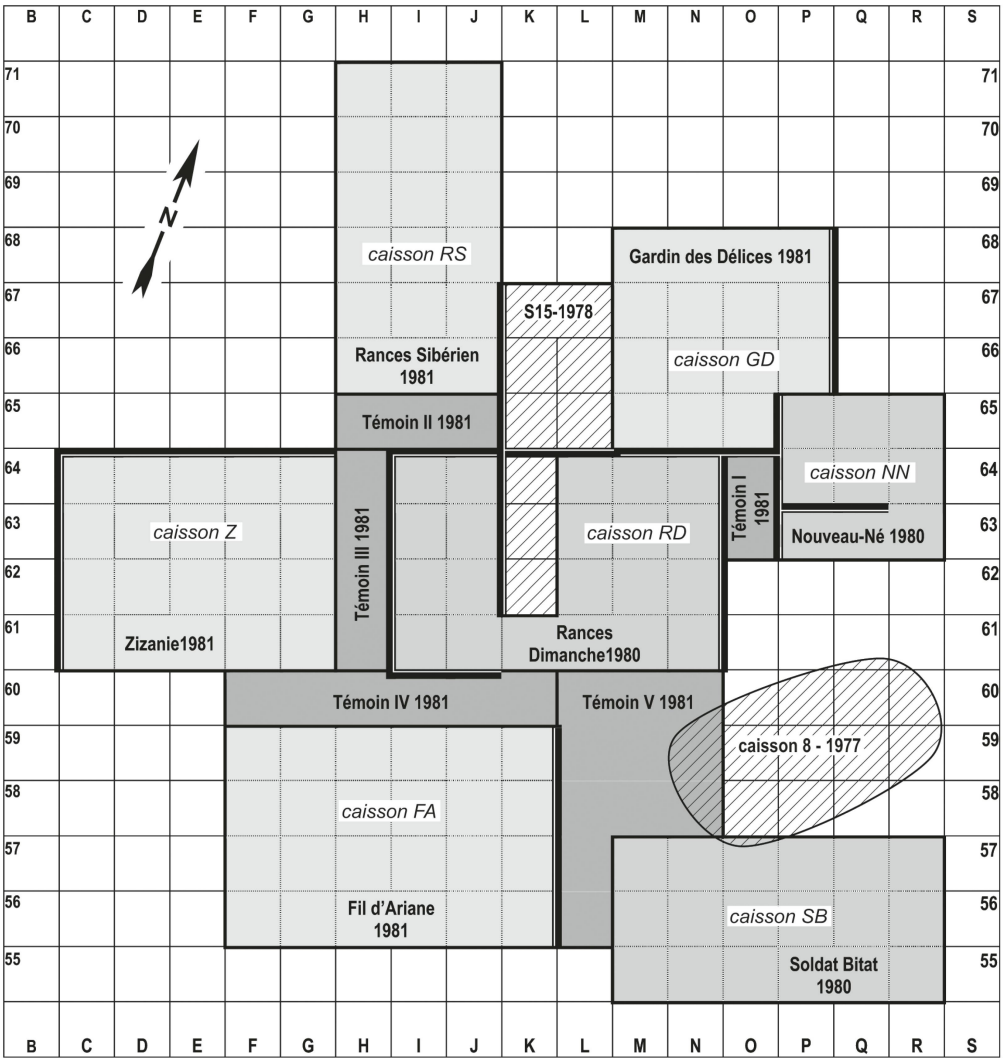

Fig. 134 Rances *CVE* 1980-81. Plan général des sondages et des témoins fouillés entre 1977 et 1981 avec indication des coupes relevées (double ligne) (DAO M. David-Elbiali).

Description, déroulement des travaux et documentation

C'est à la suite des résultats du sondage 15, réalisé en 1978, qu'une intervention plus importante est décidée dans cette zone. Elle a pour but d'étudier les niveaux campaniformes. Sept caissons de fouille et cinq témoins sont explorés entre 1980 et 1981 (fig. 134). Lors des deux années consécutives, la pelle mécanique à godet lisse enlève d'abord les couches supérieures, laissant des lambeaux irréguliers d'une couche assimilée à la couche 3 de *CVS* qui sont dégagés rapidement.

En 1980, les décapages et le mobilier sont relevés séparément par m² à l'échelle 1/10ᵉ. Le matériel archéologique est numéroté individuellement. Quelques coupes sont dessinées à l'échelle 1/10ᵉ, mais la couche 3[79] y apparaît à peine.

En 1981, le mobilier de la couche 3 est le plus souvent positionné sur un plan général à l'échelle 1/20ᵉ, coté, puis ramassé par m², sans numérotation individuelle. Le matériel archéologique n'est numéroté qu'à partir du décapage 0, correspondant à l'enlèvement d'un niveau dit de transition entre les couches 3 et 4a, pour atteindre la surface de la couche 4a. Si le mobilier est encore positionné sur des plans par m² à l'échelle 1/10ᵉ, les décapages ne sont plus relevés à la main, mais

79 Il s'agit dans ce chapitre de la c. 3 de *CVE*, qui ne correspond pas à celle de *CVS* (voir chapitre 5).

photographiés verticalement par m² et tirés à l'échelle 1/10e. Les altitudes principales sont reportées sur le plan à l'échelle 1/20e pour la couche 3 et sur des clichés Polaroïd de plusieurs m² pour les décapages suivants. Les structures sont toujours dessinées individuellement à l'échelle 1/10e. Un journal de fouille est disponible pour chaque caisson, mais la précision des annotations est très variable, car les auteurs se succèdent au rythme du renouvellement des fouilleurs. Les témoins sont tous fouillés, mais les décapages ne font l'objet que d'un relevé photographique, tiré à l'échelle 1/10e, sans mention d'altitude, d'un ramassage du matériel archéologique par m² et, pour le Témoin V, d'un relevé dessiné des structures à l'échelle 1/10e. L'absence de description écrite ne facilite pas la compréhension des témoins.

Résultat des fouilles des niveaux supérieurs de *CVE*

Le détail de la fouille des niveaux supérieurs – c. 3 ou 3/4a – de chaque sondage et témoin est présenté en fin de chapitre, alors que ci-dessous sont évoqués les éléments les plus significatifs pour la compréhension de cette zone, fouillée sur une surface totale d'environ 160 m². Les coupes stratigraphiques, à l'exclusion de celles du S15-1978 reproduites dans le chapitre 9 (fig. 101), ne sont pas présentées ici, car elles concernent en priorité l'horizon néolithique.

En 1980, les sondages sont explorés dans l'ordre suivant[80] :

- le caisson RD englobe la partie sud de S15-1978 et a pour but de compléter la connaissance du niveau 4b, campaniforme ;
- le caisson SB recoupe l'angle sud de S8-1977, où a été observée une fosse charbonneuse dans la couche 5 du Néolithique moyen ;
- le caisson NN, à l'est du caisson RD, est ouvert pour suivre l'extension d'un alignement de pierres à l'intérieur de la couche 4, campaniforme.

Les autres sondages sont fouillés en 1981, tout d'abord le caisson FA, au sud, puis le caisson Z, qui prolonge le caisson RD à l'ouest, le caisson RS, au nord-ouest du caisson RD, et finalement le caisson GD, au nord-est du caisson RD. Ils constituent globalement une extension du caisson RD, destinée à appréhender sur une surface plus large les niveaux néolithiques. Les cinq témoins intermédiaires – I, II, III, IV et V – sont abattus vers la fin de la fouille.

La corrélation stratigraphique entre les différentes surfaces explorées n'est pas opérée sur le terrain et il y a donc des décalages, d'un sondage à l'autre, entre les décapages. Ceci a toutefois peu d'incidence sur l'appréciation globale du niveau supérieur. Ce dernier ne retient guère l'attention des fouilleurs, focalisés sur le Néolithique, suivant le but avoué des sondages de 1980. Les informations disponibles évoquent partout une couche 3 très caillouteuse – certains parlent même d'« *empierrement* » comme à *CVS* –, conservée sous forme de lambeaux après le décapage à la pelle mécanique et souvent difficile à distinguer du limon de la couche 4. C'est finalement un niveau de transition entre les couches 3 et 4a qui est dégagé en surface des sondages, avec ou sans reliquat de couche 3 au-dessus.

L'insertion stratigraphique des structures creuses et de quelques amas se révèle cornélienne. Si quelques-unes apparaissent déjà lors du nettoyage de la surface dégagée à la pelle mécanique, la majorité d'entre elles sont relevées lors du premier décapage. Les commentaires varient d'un fouilleur à l'autre pour la même situation : attribution à la couche 3 ou au sommet de la couche 4 ? Ainsi dans le caisson RD, quelques gros trous de poteau sont attribués à la couche 3 de l'habitat Bronze moyen en début de fouille, puis ils sont rattachés à la couche 4 campaniforme en fin de fouille et considérés comme contemporains des alignements de pierres, pour être ensuite réattribués à la couche 3 dans le rapport *CVE* fouilles 1981 ! La même confusion d'attribution s'observe pour des structures des autres sondages. Parfois, même dans des zones où la couche 3 est manifestement absente, les structures creuses lui sont attribuées ou réattribuées après coup, sans que les documents de terrain n'éclairent ces choix ; il s'agit en réalité d'un *a priori* théorique.

En fait le seul point de repère disponible est le sondage S15-1978, fouillé depuis l'humus et où les structures s'ouvrent effectivement à partir du sommet de la couche 4, ce qui est du reste le cas de la plupart d'entre elles aussi à *CVS*. Plusieurs des structures se poursuivent en profondeur, parfois jusque dans la couche 4b. Elles sont caractérisées par la présence de pierres, qui peuvent être disposées en oblique ou verticalement et évoquent des calages de pieu. Par contre, contrairement à *CVS*, le remplissage est rarement distinct, les charbons de bois sont presque toujours absents et les nodules d'argile ne sont jamais mentionnés. Les limites du creusement des fosses sont aussi peu marquées.

80 A la demande des éditeurs, qui ne goûtent pas l'humour suranné des dénominations originales, les sondages de *CVE* ont été renommés par leurs initiales : *Rances Dimanche* devient ainsi caisson RD, *Soldat Bitat* caisson SB, *Nouveau-Né* caisson NN, *Fil d'Ariane* caisson FA, *Zizanie* caisson Z, *Rances Sibérien* caisson RS et *Gardin des Délices* caisson GD.

En conclusion, vu le peu de clarté de l'argument stratigraphique, les structures superficielles ne peuvent être datées que par le mobilier qu'elles contiennent.

Le matériel archéologique de surface, surtout de la céramique mal conservée, mais aussi de rares silex et fragments de faune en mauvais état, a été attribué par les fouilleurs soit à la couche 3, soit à la couche 3/4a, comme pour les structures. Ce sont plus de 370 tessons qui ont été reportés sur les relevés de terrain, lors de la fouille, et les éléments conservés et retrouvés lors de l'étude pèsent environ 1, 25 kg. L'examen très attentif du mobilier récolté[81] montre que certains tessons, dès la surface dégagée à la pelle mécanique, présentent une pâte qui rappelle les éléments campaniformes, des tessons campaniformes décorés ont même été retrouvés dans le caisson FA et les journaux de fouille confirment que la pelle mécanique s'est arrêtée sur un niveau où affleurent les tessons campaniformes, notamment dans le caisson SB. Associés à ces fragments qui appartiennent au Néolithique final, une quinzaine d'éléments typologiques minuscules ont été exhumés. Il s'agit essentiellement de bords grossiers, à lèvre arrondie, avec un cordon décoré d'impressions le plus souvent digitales, placé contre le bord, directement sous la lèvre (pl. 36C, N4/67 ; 36D, I4/61-19 ; 36E, I4/57-3 ; 36F, C4/62 ; 36I,I4/68 et J4/66). Un bord présente une lèvre aplatie (pl. 36H,F4/60). On peut encore mentionner une languette de préhension, ainsi qu'un départ de base plate très épaisse dans le caisson Z (pl. 36F, E4/62 et E4/63). Ces traits morphologiques sont connus dès le Néolithique final et persistent au Bronze ancien. Au début du Bronze moyen, les lèvres sont travaillées différemment et montrent le plus souvent une tranche régularisée aplatie et fréquemment épaissie[82]. Un examen détaillé des pâtes apporterait certainement plus de précision, mais déjà macroscopiquement ce qui frappe dans ce mobilier, c'est la grossièreté de la pâte, avec un dégraissant plus abondant que dans la céramique du Bronze moyen, et une épaisseur inhabituelle des parois. Ainsi ni la qualité de la pâte, ni les traits morphologiques n'appartiennent au Bronze moyen ; d'autre part, ces tessons sont associés, il faut le répéter, à ceux en « pâte campaniforme », décorés ou non[83]. Un seul élément semble intrusif et il provient d'une structure creuse dont le niveau d'ouverture ne peut être certifié (caisson GD, M4/66-67-St1). Il s'agit d'un bord d'orientation incertaine appartenant plus probablement à une écuelle tronconique (pl. 36,616). La lèvre est ici nettement plus marquée que sur les autres encolures issues de cette zone, même si la paroi est très épaisse. Une datation étroite s'avère toutefois difficile. Il faut encore mentionner deux petits fragments de tuile ou de brique, qui ont été exhumés de la couche 3 ou 3/4a des témoins I et IV, qui montrent que des éléments intrusifs récents ont pu s'introduire dans ces niveaux.

Conclusion : absence d'occupation Bronze moyen à *CVE*

Au cours des fouilles de *CVE*, la couche gravillonneuse – dénommée couche 3 – qui surmonte la couche limoneuse 4 a été identifiée comme l'extension de l'horizon Bronze moyen de *CVS* – couches 2 et 3 –, sans tenir compte du fait que ces dernières n'existent déjà plus à la hauteur du sondage 5 réalisé en 1977 (fig. 92-93). D'autre part, cette couche 3 n'est présente à *CVE* qu'à partir de la ligne 69 et elle mesure alors moins de 5 cm d'épaisseur, comme le montre une coupe nord-sud observée entre les lignes 67 et 79. Elle reste mince jusque dans la partie sud des surfaces explorées, entre 0,10 et 0,20 m d'épaisseur au maximum sur les coupes relevées, peut-être 0,30 m dans le caisson 8-1977 (fig. 94), mais là les conditions d'observation étaient mauvaises et le terrain encore mal connu.

Il convient de rappeler ici, en bref, l'origine des hypothèses qui concernent le secteur de *CVE*. Les caissons 7 et 8, qui encadrent la future zone de *CVE*, sont creusés à la pelle mécanique durant l'hiver 1977. Ils révèlent une couche gravillonneuse, apparemment d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, entre l'humus (c. 1) et les limons (c. 4) (fig. 94). La stratigraphie du site n'est alors connue que de façon très partielle et cette couche est très naturellement assimilée aux couches 2 et 3, repérées dans le sondage de 1975 et qui contiennent les vestiges du Bronze moyen.

Le sondage 15 de 1978, situé entre les caissons 7 et 8 de 1977, est fouillé à partir de l'humus (c. 1) et ce sera le seul. Décapages et coupes montrent là aussi une couche gravillonneuse avec de nombreux galets, épaisse de 10 à 20 cm (fig. 101), qui contient un mobilier fortement érodé, sous forme de très petits tessons, et des charbons de bois. Ce sédiment se tache rapidement de lentilles jaunâtres appartenant à la couche 4.

81 … et retrouvé, car certains éléments manquent (voir ci-dessous).

82 Ceci a déjà été constaté lors de l'étude de la céramique de Morges VD Les Roseaux (Gallay, Gallay 1972-73) !

83 Le matériel de cette zone a été réparti en deux ensembles étudiés indépendamment, or le tri de la céramique n'a pas été fait de façon rigoureuse et des éléments appartenant à la c.4 ont été retrouvés dans les lots de la c.3 et 3/4a. L'inverse est également envisageable, car plusieurs éléments des c.3 et 3/4a, mentionnés sur les fiches de terrain, n'ont pas été retrouvés.

Malgré l'apparition, dès le premier décapage de cette couche gravillonneuse dans la partie nord, de tessons rougeâtres d'aspect Néolithique final, l'attribution chronologique de ce niveau n'est jamais remise en question. Quelques tessons sombres et grossiers, assimilés au Bronze moyen, viennent même renforcer cette certitude.

La méconnaissance du matériel archéologique alliée à l'application de principes théoriques rigides – priorité donnée à une couche sédimentaire qu'on croit reconnaître sur la datation du matériel archéologique contenu – va amener à des choix de fouille inflexibles[84]. L'intérêt déclaré et exclusif pour les niveaux campaniformes va conduire à sacrifier, en grande partie, ce qui est considéré comme Bronze moyen, soit la couche gravillonneuse déjà mince qui est de plus écrêtée lors du décapage à la pelle mécanique. Cette opération va compliquer encore l'identification correcte de son occupation.

Seuls des reliquats de couche gravillonneuse sont fouillés en surface des sondages. Ainsi la minceur de la couche 3 résiduelle et un contraste pas toujours net avec la couche 4 font que la précision des décapages se révèle aléatoire. D'autre part en bordure de la dépression, le relèvement des couches est sous-estimé et les décapages ne suivent pas le pendage naturel du terrain.

En ce qui concerne les structures, beaucoup sont attribuées d'emblée à la couche gravillonneuse, dont l'épaisseur totale n'est que de 0,10 à 0,20 m. Il faut relever que ces structures creuses, présentes sur plusieurs décapages, sont marquées par une concentration de galets, mais rarement par un remplissage différent, plus gravillonneux et charbonneux avec des nodules d'argile, comme à *CVS*. Parfois au même niveau que ces structures creuses, c'est notamment le cas dans le caisson Z, se dessinent des alignements de galets qui sont alors considérés comme campaniformes.

Finalement lors des premières élaborations, les nuances et les contradictions enregistrées par les fouilleurs dans la documentation de terrain sont définitivement gommées :

- la couche gravillonneuse est assimilée à la couche 3 de l'horizon Bronze moyen de *CVS* ; le mobilier grossier récolté est attribué au Bronze moyen ;
- toutes les structures creuses qui s'ouvrent entre la couche 3 et la couche 4a ou au sommet de celle-ci sont d'office rattachées à la couche gravillonneuse (c. 3), alors que les alignements sont attribués à la couche 4, sur la base du postulat suivant : Bronze moyen = maisons sur poteaux plantés et Campaniforme = maisons sur cadre de sablières basses.

En ce qui concerne le mobilier récolté, les fouilleurs parlent de façon persistante de tessons typiquement Bronze moyen, semblables à ceux de *CVS*. Il faut d'abord constater que l'état de conservation de la céramique est particulièrement mauvais. Les éléments typologiques présents, en dehors des tessons campaniformes décorés, qui apparaissent déjà dans la couche gravillonneuse dans le caisson FA, sont très rares et minuscules. Ils comptent moins d'une quinzaine de pièces et, de l'avis de l'auteure, ne datent clairement pas du Bronze moyen. Ils se différencient du mobilier de cette période par leur morphologie et la qualité de la pâte. Aucune des structures attribuées au Bronze moyen dans le rapport *CVE* fouilles 1981 ne peut donc être confirmée dans cette attribution chronologique par le matériel exhumé. De plus, des tessons issus de la St7 du caisson RD recollent avec un élément néolithique de la couche 4b/3.

En conclusion, le lien établi entre la couche gravillonneuse couche 3-CVE et les couches 2/3-*CVS* n'est pas clair, car ces dernières n'existent déjà plus à la hauteur du sondage 5. Les rares éléments typologiques présents dans la couche 3-*CVE*, en dehors de la céramique campaniforme qui leur est du reste associée, ne datent pas du Bronze moyen, mais du Néolithique final ou du Bronze ancien. Les structures creuses superficielles appartiennent, par conséquent aussi au Campaniforme ou à un hypothétique horizon Bronze ancien, pour le moins ténu. Ces arguments permettent d'affirmer que la zone de *CVE* n'est pas incluse dans le village Bronze moyen de *CVS* et *CVO*[85]. Elle a, par contre, vraisemblablement été parcourue et utilisée, par exemple pour l'agriculture ou l'élevage, et il est possible qu'elle recèle quelques vestiges disparates de cette période et d'autres, comme les deux fragments de tuile ou de brique retrouvés dans la couche 3-*CVE*, qui ont été mentionnés ci-dessus.

Réexamen des structures creuses de *CVE*

Le détail du réexamen des données concernant les structures creuses supérieures de *CVE* et le mobilier associé sont présentés ci-dessous par sondage.

Caisson RD (I4-N4/61-64)

Ce sondage de 24 m², fouillé en 1980, recoupe la partie sud du sondage 15 réalisé en 1978 (K4/62-64), et sa fouille a pour but de compléter la connaissance du niveau 4b qui n'avait pu être que partiellement exploré (fig. 134 et **fig. 135**).

Le **rapport *CVS* et *CVE* fouilles 1980** (p. 17) signale les éléments suivants concernant la c. 3 : «*La majeure partie de ce niveau est partie dans le godet de la pelle mécanique.*

84 Voir chapitre 1.

85 Cela modifie l'interprétation architecturale donnée anciennement pour l'horizon campaniforme (Gallay, Baudais 1985).

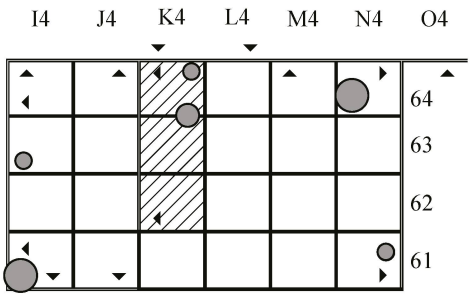

Fig. 135 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson RD*. Plan du sondage avec emplacement des structures et indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

Elle est présente sur toute l'étendue du caisson. Couche très caillouteuse : galets de faible diamètre, mais très serrés. Matériel petit et fragmenté. Pas de relevé détaillé de cette couche. Seul le matériel a été porté sur le plan », puis à la p. 18, il est écrit que la c. 3 « *a livré quelques restes de céramique du Bronze moyen sans éléments typologiques* ».

Les relevés des coupes est (N4-O4/61-64) et nord (M4-O4 /64-65), non illustrés ici, débutent au sommet avec la c. 4a, du reste fortement entaillée dans les m² N4/63 et 64. Aucun vestige des c. 2/3 n'est visible.

Dans le mobilier attribué à la c. 3, aucun élément n'appartient au Bronze moyen, par contre quelques tessons présentent une qualité de pâte qui rappelle la céramique campaniforme. Le seul élément typologique est un petit bord à lèvre aplatie, atypique (**pl. 36D**, I4/64).

Dans le **rapport *CVE* fouilles 1981** (tab. 2), plusieurs structures sont attribuées au Bronze moyen, en raison de leur insertion stratigraphique ou de leur mobilier :

› Structure 2 (K4/64)

Fouillée en 1978 dans le sondage 15, elle est attribuée au Bronze moyen[86]. Un seul **relevé de terrain** est disponible et la **fiche de structure** décrit un trou de poteau certain, d'environ 38 cm de largeur, qui recoupe la c. 4, mais ne présente pas de remplissage distinct. Les pierres sont abondantes et jointives et cette structure est coupée au niveau du m² K4/65. La coupe sud de ce dernier m² a été relevée en 1978, mais la St2 n'y apparaît pas (fig. 101). Vu sa faible profondeur, il peut s'agir d'un amas de pierres ou d'un trou de poteau coupé. Son insertion stratigraphique semble plutôt correspondre au sommet de la c. 4a et sa datation, en l'absence de matériel, demeure incertaine.

› Structure 5 (K4/63-64)

Elle attribuée au Bronze moyen et a été fouillée en 1978 : « St1 *(ancien n°) est une accumulation de pierres apparue au cours du décapage de la couche 2/3. Elle pourrait donc se rattacher au sommet de la couche 3. Cette accumulation se prolonge en profondeur dans la couche 4 sup. Elle contenait deux tessons non identifiables* »[87].

Les **relevés de terrain** sont peu explicites. Ils présentent une concentration de pierres sans le contexte environnant, sauf pour le premier décapage qui est entièrement recouvert de pierres. Les deux tessons grossiers ne sont pas figurés. La **fiche de structure** évoque un trou de poteau certain, de 33 x 27 cm, dans la c. 4a et sans remplissage distinct, mais caractérisé par des pierres jointives, verticales et obliques, et la présence de deux tessons grossiers, qui ne semblent pas avoir été conservés. En conclusion, l'attribution de cette structure au Bronze moyen repose sur une insertion stratigraphique invérifiable et un matériel absent.

› Structure 7 (N4/64-StX1)

Elle est située au centre ouest du m². Le **journal de fouille** décrit :

– 19/8/1980 : « *une large fosse, calage bien organisé et gros et abondant occupant tout le centre de la structure, pas de matériel archéologique, remplissage peu gravillonneux, gros trou de poteau typique de la c.3 habitat, visible depuis la surface* ».

Les **relevés de terrain** montrent six décapages successifs. Le **rapport *CVS* et *CVE* fouilles 1980** mentionne p. 18 : « *C'est un trou de poteau de 50 cm de diamètre apparu immédiatement dans la couche 3 avec un bel aménagement de galets formant calage. C'est une structure qui descend profondément dans la couche 4b. Elle a livré de gros tessons Bronze moyen. Elle appartient sans conteste à la couche 3.* »

En conclusion, le **rapport *CVS* et *CVE* fouilles 1980** est contradictoire avec les autres données et semble peu crédible. La St7 est une structure d'environ 75x65 cm et 24 cm de profondeur, comblée de pierres, avec un remplissage distinct peu gravillonneux, dont le niveau d'apparition n'a pas été repéré, car elle est déjà visible à la surface du décapage à la pelle mécanique. Un cristal de roche et 10 tessons en proviennent. Au moins deux d'entre eux n'ont pas été conservés, six autres restent introuvables, mais les n°s 14 et 15 présentent une pâte sombre à paroi mince, dont le dégraissant blanchâtre est grossier et mal calibré. Son aspect n'évoque pas le Bronze moyen et on sait également que les quatre tessons découverts au fond de cette structure proviendraient du même récipient qu'un élément trouvé dans la c. 4b, décapage 3 en N4/65. Il s'agit donc de Néolithique final. La fonction de cette structure correspond peut-être à un calage de poteau ou à une fosse ; le mobilier mentionné et le lien possible avec un niveau de sol en c. 4a la dateraient plutôt du Néolithique final.

› Structure 8 (I4/63-StX2)

Le **journal de fouille** signale le 21/8/1980 : « … *structure de forme circulaire, remplissage de cailloux abondants dans un limon plus sombre et plus gravillonneux que celui de la c.4a. Net alignement de cailloux dans la bordure nord de la structure, 3 tessons* », puis le 28/8/1980 : « *En I4/63, la structure X2 se limite de mieux en mieux, elle se rattache au sommet de la c.4a* ».

Les **relevés de terrain** indiquent cinq décapages successifs. Le **rapport *CVS* et *CVE* fouilles 1980** mentionne p. 19 : « *Si l'on peut hésiter sur l'attribution chronologique par des moyens purement stratigraphiques, le mobilier archéologique est sans contestation Bronze moyen* ».

En conclusion, il semble clair que cette structure se rattache à la c. 4a. En l'absence du mobilier, qui n'a pas été retrouvé, un doute sérieux pèse sur sa datation Bronze moyen.

› Structure 12 (I4/61-StX1)

Elle est prise dans la coupe à l'angle sud-ouest du caisson et n'est donc observable que partiellement. Le **journal de fouille** signale le 18/8/1980 : « *Petite structure dans l'angle ouest du caisson, galets de calage en nombre assez important (l'essentiel se trouve encore dans la stratigraphie). Remplissage très peu gravillonneux, vite limoneux dès la c.4a. Vérification postérieure du fond de la fosse lors du décapage de la c.4. Matériel archéologique : petit tesson Bronze moyen* ».

Les **relevés de terrain** indiquent neuf décapages successifs. Le **rapport *CVS* et *CVE* fouilles 1980** mentionne p. 19 (ancienne St9) : « *Elle est riche en mobilier Bronze moyen et comme les structures 7 et 8, est très profonde. De grosses pierres de calage sont réparties de part et d'autre d'un vide central. Là encore c'est une structure de la couche 3* ».

L'attribution au Bronze moyen de cette structure sur la base du mobilier est incorrecte. Le tesson n° 4 est un fragment de base ou de bord. La pâte mi-fine, de teinte grise à surfaces rougeâtres, est peu caractéristique. Par contre les éléments n° 19 appartiennent à l'encolure d'un pot à bord droit et lèvre arrondie, avec un cordon horizontal décoré

86 Rapport *CVS* fouilles 1978, 25.

87 Rapport *CVS* fouilles 1978, 25.

d'impressions digitales, placé sous la lèvre. La pâte sombre est très grossière avec des grains de dégraissant de taille variable. Ni la qualité de la pâte, ni la morphologie ne sont attribuables au Bronze moyen. Il s'agit probablement d'une jarre à bord légèrement évasé ou droit du Néolithique final[88] ou du Bronze ancien. En conclusion, cette structure n'appartient pas au Bronze moyen, comme le confirme son mobilier.

› Structure 14 (N4/61-StX1)

Le **journal de fouille** signale le 18/8/1980 : « Petite fosse, pierres organisées et à fort pendage *sur toute la hauteur de la c.4a, fin du remplissage assez fortement gravillonneux, un tesson vers le fond. Petit trou de poteau (Ø réduit) sans gros calage, bourrage intentionnel, visible depuis le décapage 1 de la c.3* ». Les **relevés de terrain** indiquent trois décapages successifs. La datation de cette structure se révèle problématique. Elle n'est pas mentionnée dans le rapport *CVS* et *CVE* fouilles 1980 et le tesson n'a pas été retrouvé.

Conclusion

Il est intéressant de relever la remarque suivante dans le **journal de fouille** du 10/9/1980 : « *stratigraphiquement, cette ligne de structures* (petits trous de poteau ?) *s'ouvre depuis le décapage à la Gradall – au même niveau que les trois gros trous de poteau primitivement attribués au Bronze moyen* – (I4/63-StX2, J4/63-StX1 (supprimé ?) et N4/64-StX1). *En effet, dans le dernier des caissons, au même niveau que Rances Dimanche, le Campaniforme est présent dès le sommet de la couche 4a. Pour cette raison, la ligne de gros trous de poteau et la double ligne de petits trous de poteau sont probablement contemporaines et synchrones du Campaniforme.* »

Ce sondage permet de constater que l'insertion stratigraphique des structures est floue entre la c. 4a et la c. 3. L'impression qui domine est que les structures creuses s'ouvrent effectivement dans la c. 4a, mais qu'on les attribue à la c. 3 par postulat. D'autre part, la datation Bronze moyen repose également sur le mobilier et là, il faut constater l'absence totale de poterie datée avec certitude de cette période dans ce sondage.

Caisson SB (M4-R4/55-57)

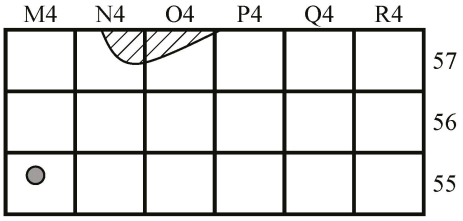

Fig. 136 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson SB*. Plan du sondage avec emplacement de la structure et du sondage 8 de 1977 (DAO M. David-Elbiali).

L'emplacement de ce sondage de 18 m², fouillé en 1980, a été choisi en fonction d'une observation faite dans la coupe du caisson 8 réalisé en 1977, dont il recoupe l'angle sud (fig. 134 et **fig. 136**). En effet, une fosse pleine de charbons s'ouvrait dans la c. 5, annonçant des structures néolithiques profondes. La pelle mécanique décape jusqu'à un niveau où les tessons campaniformes affleurent déjà. Le premier décapage est toutefois attribué à la c. 3, à l'exception de la bande 55. Aucune coupe stratigraphique n'est relevée. Aucune structure ne se rattache à cette couche, mais du matériel épars est récolté. La qualité des pâtes est proche de celles du Campaniforme. Ce sondage ne recèle **aucun vestige caractéristique du Bronze moyen**.

Une structure découverte dans le m² M4/55 est réattribuée au Bronze moyen dans le **rapport *CVE* fouilles 1981**. Or il s'agit, d'après le **journal de fouille** (5/9/1980) et le **rapport *CVS* et *CVE* 1980**, d'un amas de galets qui repose horizontalement sur la c. 4b et non pas d'un trou de poteau. D'autre part, un tesson campaniforme décoré est découvert dans l'emprise de cette anomalie, à son niveau d'apparition (c. 4a/1bis).

Caisson NN (P4-R4/63-65)

Ce sondage de 9 m² est ouvert pour suivre l'extension d'un alignement de pierres observé dans la c. 4 du caisson RD et, par conséquent, la c. 3 est enlevée à la pelle mécanique en presque totalité (fig. 134 et **fig. 137**). La coupe O4-P4/63-65 montre, en surface, un filet de c. 3 qui s'amincit du sud vers le nord et n'excède pas 3 à 4 cm. Parmi les 16 tessons et trois silex figurant sur les relevés de surface, un seul a été retrouvé ; plusieurs pourraient ne pas avoir été conservés. Le petit élément de corps provenant du m² P4/64 présente une pâte sombre à dégraissant blanchâtre et une paroi épaisse (15 mm) qui n'évoquent pas le Bronze moyen. Ce sondage n'a donc livré **aucun vestige du Bronze moyen**.

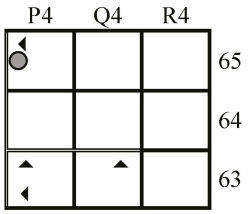

Fig. 137 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson NN*. Plan du sondage avec emplacement de la structure et indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

Quant à la StX1, située en bordure ouest de P4/65, son attribution au Bronze moyen, dans le tab. 2 du **rapport *CVE* fouilles 1981**, semble reposer sur un argument stratigraphique peu clair : le rattachement à la c. 3. Or le niveau d'apparition de cette structure, caractérisée par la présence de pierres et de gravier, n'est en effet pas établi avec certitude sur les relevés de terrain. La coupe ouest O4-P4/63-65 montre deux structures distinctes en P4/65 : StX1 part du sommet de la c. 4a et StX2 de la partie inférieure de la c. 4a. Aucune des deux ne semble en relation avec la c. 3, à peine perceptible sur le haut de la stratigraphie, puisqu'elle mesure environ 2 cm d'épaisseur en P4/65. Ces deux structures pourraient du reste n'en former qu'une seule, d'après les fouilleurs.

Caisson FA (F4-K4/56-59)

Ce sondage de 24 m² est ouvert en 1981 (fig. 134 et **fig. 138**). Dans cette zone, les couches remontent au sud, en bordure de l'ensellure, et la pelle mécanique élimine pratiquement toute la couche gravillonneuse (c. 3) et entame, au sud, la c. 4. Le relevé de la coupe est (K4-L4/56-59) montre effectivement environ 5 cm de c. 3 résiduelle, qui s'amincit en K4-L4/57 et disparaît en K4-L4/56. Eclats de silex et tessons apparaissent déjà lors du nettoyage de la surface mise à nu par la pelle mécanique.

La céramique prétendument issue de la c. 3 date du Néolithique final, comme en témoignent plusieurs tessons campaniformes décorés. Certains éléments très grossiers côtoient ces derniers (**pl. 36, E**).

Une quinzaine d'anomalies sont repérées lors du premier décapage de la c. 3-4. Dans le tab. 2 du **rapport *CVE* fouilles 1981**, cinq d'entre elles sont attribuées au Bronze moyen, ainsi qu'une sixième (H4/57-St17) apparue dans la c. 4a.

88 Pour la forme, voir Othenin-Girard 1997, pl. 9,1-5.

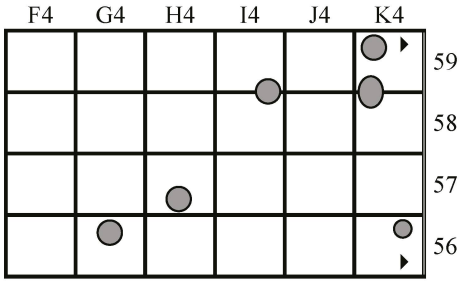

Fig. 138 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson FA*. Plan du sondage avec emplacement des structures et indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

À l'exception d'un gros bloc de 38x26 cm (K4/58-59-St2), les autres anomalies correspondent, en surface, à des amas de quelques pierres qui semblent se poursuivre en profondeur. Elles se caractérisent exclusivement par la présence de pierres. Il est possible qu'il s'agisse bien de trous de poteau, mais d'un autre type que ceux de *CVS* : absence d'un sédiment de remplissage distinct, de charbons et de matériel archéologique, trace du creusement non signalée. Seule la H4/57-St17 livre un tesson grossier de corps atypique. En conclusion, le mobilier doit être attribué au Néolithique final ou, éventuellement, au Bronze ancien. Quant aux structures, elles s'ouvrent dans la transition 3/4a et se distinguent des trous de poteau de *CVS*. Elles appartiennent selon toute vraisemblance au même horizon que le matériel archéologique.

Caisson Z (C4-G4/61-64)

Ce sondage de 20 m², fouillé en 1981, prolonge à l'ouest le caisson RD et a pour but d'observer l'extension des alignements de pierres du caisson voisin (fig. 134 et **fig. 139**). La coupe nord (C4-G4/64-65) montre un mince lambeau de c. 3 en G4 uniquement, d'au maximum 5 cm d'épaisseur. Sur la coupe ouest (B4-C4/61-64), la c. 3 est présente au sud – épaisseur maximale 10 cm –, s'amincit vers le nord et disparaît en C4/64.

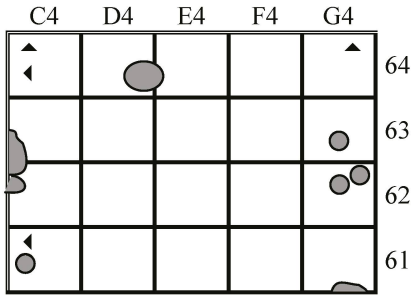

Fig. 139 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson Z*. Plan du sondage avec emplacement des structures et indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

La surface décapée à la machine est nivelée, puis nettoyée et les tessons présents sont positionnés sur un plan général à l'échelle 1/20ᵉ, cotés et ramassés en vrac par m², sans numérotation. Ils sont tous attribués à la c. 3. À part deux fragments en « pâte campaniforme », il faut mentionner un bord grossier à lèvre aplatie, un second à lèvre arrondie contre laquelle vient s'ajuster un cordon décoré d'encoches, une languette de préhension et un départ de base plate très épaisse (**pl. 36, F**). Ces derniers pourraient appartenir au Bronze ancien ou au Néolithique final.

Aucune structure creuse n'est visible au niveau du décapage de la c. 3, comme le précise le **journal de fouille** du 13/8/1981. A partir du décapage 0 de la transition c. 3/4a, le matériel est numéroté et c'est au fond de ce décapage qu'apparaissent les premières structures, St5 et St3 (**journal de fouille** du 18/8/1981), contrairement à ce que prétend le **rapport *CVE* fouilles 1981**. Ce dernier attribue en effet neuf structures à la c. 3 et au Bronze moyen. Il s'agit de structures creuses, interprétées comme des trous de poteau ou des fosses, rattachées, selon le rapport, directement à la c. 3 ou au décapage 1 de la c. 4a, et qui ont été considérées comme partant de la c. 3 et ayant été creusées dans la c. 4 au Bronze moyen.

La confrontation avec les autres documents de terrain infirme cette vision. Conformément au journal de fouille, aucune des structures n'est visible sur les relevés photographiques du décapage 0 de la transition c. 3-4a, à l'exception du bloc qui obture le trou de poteau 1. Trous de poteau et de piquet seraient donc à attribuer à la c. 4a, sauf éventuellement la St3. Quant aux tessons découverts dans les St2, St5 et St6, ils s'apparentent à ceux exhumés dans les décapages, c'est-à-dire qu'aucun élément caractéristique du Bronze moyen n'a pu être mis en évidence. La pâte d'un des minuscules fragments de la St6 évoque même la pâte « campaniforme » rougeâtre. Il est important de noter que les alignements de pierres se remarquent dès l'apparition de la c. 4a, ils sont donc associés au même niveau que les structures creuses (**journal de fouille** du 19/8/1981).

Caisson RS (H4-J4/66-71)

Ce sondage de 18 m², ouvert en 1981, jouxte à l'est la partie nord de S15-1978 et prolonge, au nord, le caisson RD (fig. 134 et **fig. 140**). Il est situé en bordure de l'ensellure : les couches se redressent vers le nord où elles se terminent en biseau. D'après le **rapport *CVE* fouilles 1981** (p. 20), la c. 3 serait encore présente dans les lignes 67 et 68 et disparaîtrait plus au nord (lignes 70-71). La seule coupe disponible provient de S15-1978 et a été relevée en J4-K4/66-67 (fig. 101). Elle montre une couche gravillonneuse (c. 3) qui va en s'amincissant vers le nord où elle n'excède pas 10 cm en K4/67.

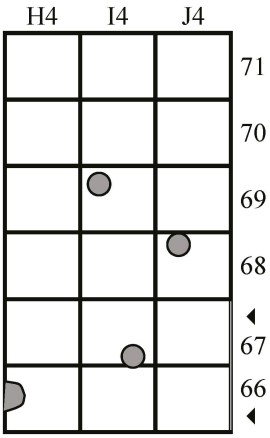

Fig. 140 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson RS*. Plan du sondage avec emplacement des structures et indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

Après l'enlèvement des couches superficielles à la pelle mécanique, la surface est décapée pour arriver sur la c. 4a. Le mobilier recueilli dans ce niveau de transition c. 3-4a est coté, positionné sur un plan au 1/20ᵉ et ramassé par m², sans numérotation individuelle. Une partie des tessons n'a pas été récoltée en raison de leur mauvais état de conservation.

Seuls deux minuscules fragments présentent des critères typologiques : un bord grossier à lèvre arrondie avec un cordon décoré d'impressions digitales directement sous la lèvre et un autre fragment de cordon décoré (pl. 36, I).
Quatre structures sont attribuées à la c. 3 dans le **rapport *CVE* fouilles 1981**. Elles ont été relevées en plan à l'échelle 1/10e. Il s'agit de structures creuses de faible profondeur : calages de poteaux ou simples amas de fonction indéterminée. Elles se caractérisent par une concentration de pierres de taille variable, certaines en position verticale, et un sédiment plus gravillonneux. La St7 se singularise par la présence de petits charbons. La St3 a livré un tesson non conservé et la St7 un fragment de diaphyse ; le mobilier n'aide donc pas à la datation. Bien que visibles dès le décapage du niveau de transition des c. 3 et 4a, les St1, 3 et 5 pourraient aussi être rattachées à la surface de la c. 4a, en raison de la minceur de la c. 3 et du fait que dans le S15-1978, contigu et fouillé finement à partir de l'humus, les structures appartenaient à la c. 4. La St7 n'est apparue que lors du décapage 1 de la c. 4a. En conclusion, ici aussi il n'y a pas d'indice de Bronze moyen.

Caisson GD (M4-O4/65-68 et P4/66-68)

Ce sondage de 15 m² jouxte à l'ouest le S15-1978 et au sud, respectivement d'ouest en est, le caisson RD, le Témoin I, et le caisson NN qui mord d'un m² sur ce caisson en P4/65 (fig. 134 et fig. 141). La coupe est (P4-Q4/66-68) montre des lambeaux discontinus de c. 3, d'à peine 1 à 2 cm d'épaisseur, ce qui est également le cas en O4-P4/65, relevé sur la coupe ouest du caisson NN. Sur la coupe sud (M4-O4/64-65), observée lors de la fouille du caisson RD et du Témoin I, la c. 3 n'excède pas 3 cm d'épaisseur en M4/64-65 et est absente des deux autres m². Le **rapport *CVE* fouilles 1981** (p. 20), explique que le passage de la pelle mécanique a rendu difficile la distinction entre les c. 3 et 4a en surface du caisson GD.

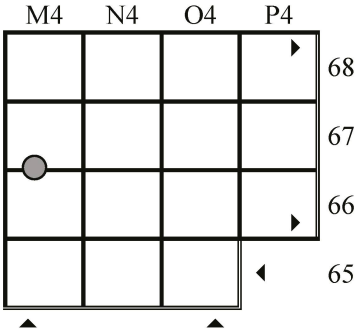

Fig. 141 Rances *CVE* 1980-81. *Caisson GD*. Plan du sondage avec emplacement de la structure et indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

Un seul élément typologique a été retrouvé en N4/67. Il s'agit d'un bord grossier de bol à lèvre arrondie avec un cordon décoré d'impressions digitales placé directement sous la lèvre (pl. 36C, N4/67).
Une seule structure a été attribuée à la c. 3-4a, d'après le **rapport *CVE* fouilles 1981**. Elle se caractérise par une concentration de pierres de diverses dimensions dans un sédiment plus foncé que le terrain environnant ; certaines sont en position oblique ou verticale, comme le montre la coupe schématique relevée dans le **journal de fouille** (2/9/1981). Il pourrait donc s'agir d'un calage de poteau.
Plusieurs tessons ont été découverts dans son emprise, dont un bord impossible à orienter de façon certaine. Il s'agit soit du rebord d'une écuelle tronconique à lèvre épaissie aplatie, ce que semble suggérer en priorité la grossièreté du traitement de la surface extérieure sur le bas de la paroi, soit éventuellement d'une lèvre à biseau interne d'un récipient à corps complexe (pl. 36C, 616). La qualité de la pâte se distingue de celle des autres éléments découverts dans la zone de *CVE* : elle est moins grossière, mais la paroi demeure très épaisse. D'autre part, la morphologie de la lèvre est plus évoluée. Il est difficile de proposer une attribution chronologique précise à cet élément, qui remonte probablement à l'âge du Bronze, et qui pourrait être intrusif dans la structure qui le contient.

Témoin I (O4/63-64)

Ce témoin de 2 m² sépare les caissons RD et NN (fig. 134 et fig. 142). Il a été fouillé lors de l'exploration du caisson GD. Les coupes sont évoquées sous les autres sondages.
La c. 3 a livré un tesson atypique et un petit morceau de brique ou de tuile en O4/63 et rien dans l'autre m².

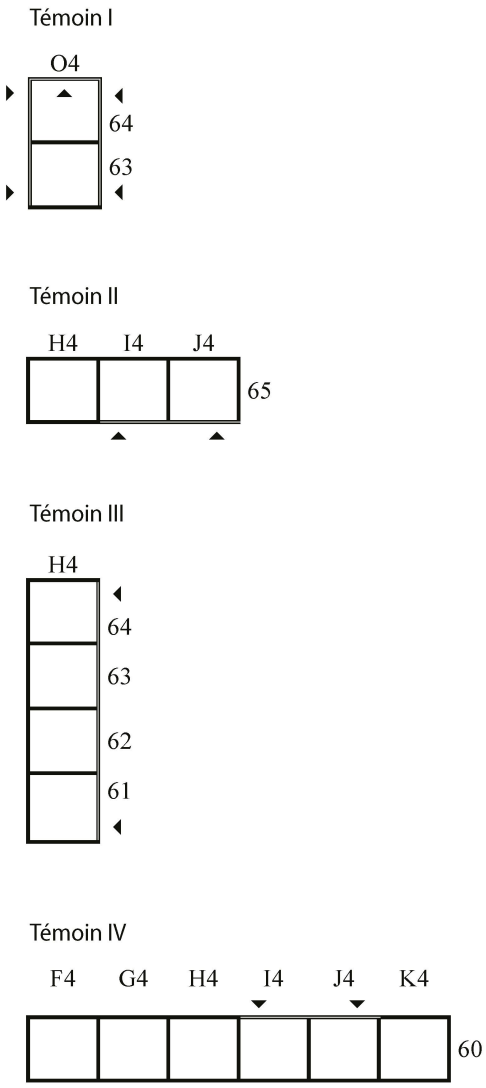

Fig. 142 Rances *CVE* 1980-81. *Témoins I, II, III, IV*. Plans des témoins avec indication des coupes relevées (DAO M. David-Elbiali).

Témoin II (H4-J4/65)

Ce témoin de 3 m² est situé au sud du caisson RS, qu'il sépare du caisson RD et du Témoin III (fig. 134 et 142). La coupe sud est incluse dans la description du caisson RD. Sur les relevés photographiques, les seuls disponibles, la c. 3 apparaît très caillouteuse. Quelques tessons grossiers atypiques ont été découverts dans ce niveau.

Témoin III (H4/61-64)

Ce témoin de 4 m² sépare les caissons RD et Z (fig. 134 et 142). La coupe I4-H4/61-64 est présentée lors de la description du caisson RD. Seuls les relevés photographiques sont disponibles et ils montrent une c. 3 caillouteuse. Quelques tessons proviennent de ce niveau, dont un petit fragment de cordon imprimé (**pl. 36, G**).

Témoin IV (F4-K4/60)

Ce témoin de 6 m² est situé au nord du caisson FA qu'il sépare, respectivement d'ouest en est, du caisson Z, du Témoin III et du caisson RD (fig. 134 et 142). La coupe I4-J4/60 est incluse dans la description du caisson RD. Sur les relevés photographiques, la c. 3 apparaît très caillouteuse entre F4 et le milieu d'I4, alors qu'au-delà les pierres sont plus rares. En l'absence de relevés d'altitude et d'annotations écrites, il est impossible de savoir s'il s'agit de la trace d'une limite architecturale ou d'une erreur de décapage.
La c. 3 et le décapage de transition entre la c. 3 et la c. 4a ont livré quelques tessons de céramique atypique, surtout grossière et à paroi épaisse, mais également un fragment de brique ou de tuile récente (**pl. 36, H**).

Témoin V (L4-N4/58-60 et L4/56-57)

Ce témoin de 11 m² recoupe, à l'est, le caisson 8-1977 (fig. 134 et **fig. 143**). La coupe K4-L4/56-59 est incluse dans la description du caisson FA. Ce témoin n'a apparemment livré aucun matériel archéologique.
La St59 apparaît lors du décapage de transition entre les c. 3 et 4a et est attribuée à la c. 3, d'après le **rapport *CVE* fouilles 1981**. Il s'agit d'une concentration de pierres d'après les deux relevés à l'échelle 1/10ᵉ. Aucune autre information n'est disponible.

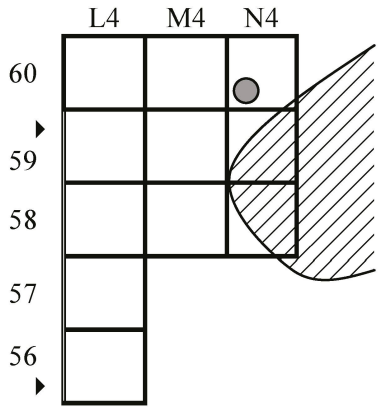

Fig. 143 Rances *CVE* 1980-81. *Témoin V*. Plan avec emplacement de la structure et du sondage 8 de 1977 et indication de la coupe relevée (DAO M. David-Elbiali).